



Achat d'une maison empiétant sur le garage du voisin

Par **Asavre25**, le 17/02/2020 à 19:57

Bonjour,

Je suis sur le point d'acheter une maison. Avant signature du compromis, mon notaire a fait état d'un problème d'empiètement au notaire du vendeur. Ma future maison et celle du voisin son imbriquées.

Le notaire a t il une obligation de rédaction d'une division en volume ou peut il proposer la vente du bien en l'état ?

Quels sont les risques en cas d'achat du bien en l'état ?

Merci pour votre aide

Dans l'attente de vous lire

Cordialement

<https://maps.app.goo.gl/Ybbnp2ZLHHUdv3Uf6>

Par **Visiteur**, le 17/02/2020 à 20:23

Bonjour

En effet, cela ressemble à 2 biens Ayant une origine commune, peut-être issus d'un seul suite à partage ?

Il serait effectivement logique de régler cette situation avant la cession.